

AAO N°: 01/AMSSA/CPMP-MESRSCIAT/2023

Fourniture de deux véhicules 4x4 pick up double cabines

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans site armp.mr le 14 septembre 2023.
2. **L'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de **deux (02) véhicules 4x4 pick up double cabines**. Les véhicules seront fournis au **siège de l'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA) à Nouakchott**, dans un délai ne dépassant pas **30 jours**
3. **L'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les deux véhicules 4x4.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National Ouvert.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Direction Générale de **l'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA)** ; **Tel : 41 11 11 44, Nouakchott – Mauritanie**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à ladite Direction de neuf (9) heures à seize (16) heures locales, du lundi au jeudi, le vendredi de 9h à 12h.
6. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Capacité technique

- Fournir les attestations de livraison d'au moins deux (02) marchés similaires de même nature, durant les trois (3) dernières années.
- Disposer d'un service après-vente effectif en Mauritanie, comprenant au moins :
 - Un magasin de stock de pièces de rechange
 - Un atelier de réparation et d'entretien disposant d'un personnel qualifié et expérimenté.

Capacité financière.

- Le candidat doit prouver, document à l'appui (les états financiers certifiés) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de **6 000 000 MRU** durant les trois (03) dernières années.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **l'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA) siège ZRC 242 BIS Tvragh Zeina Nouakchott-Mauritanie** à compter du 09/10/2023 contre le paiement d'un montant de **5000 MRU (cinq mille Ouguiya MRU)** payable par versement au compte trésor N° **430301110** ouvert au nom de **l'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA)** .
8. Les offres devront être rédigées en langue Français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le 1^{er} /11/2023 à 12h 00 mn.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Commission de Passation des Marchés Publics des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du Commerce, d'Industrie d'Artisanat et du Tourisme (CPMP-MESRSCIAT)** à l'adresse suivante : **ilot C- lot n°15 ; zone château d'eau Nouakchott-Mauritanie le 1^{er} /11/2023 à 12h15 mn**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de

60 000 MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valable 120 jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général

Dr Mahfoudh BOYE

